

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

**2019 DEVE 52 DDCT** Subventions (23 100 euros) à 14 associations pour le financement de 17 projets présentés dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville

## PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le projet parisien en faveur des quartiers populaires a été formalisé au travers du contrat de ville 2015-2020 et de ses déclinaisons en projets de territoire. Il identifie les besoins de ces quartiers et de leurs habitants et met en lien les acteurs qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des habitantes et habitants et à la réduction des inégalités entre les différents quartiers parisiens.

La mobilisation et la participation des habitantes et habitants, notamment dans des secteurs faisant l'objet d'opérations de renouvellement urbain ou de transformations conséquentes, répondent à la volonté de la Ville de Paris d'impliquer les Parisiennes et Parisiens dans le devenir de leur cadre de vie. Pour la mettre en œuvre, la Ville s'appuie largement sur l'intervention d'associations, dont les projets se conforment aux objectifs définis dans le Contrat de Ville.

C'est pourquoi, chaque année, un appel à projets, commun à la Ville et à l'État, est lancé pour soutenir les actions associatives qui participent à la réalisation des objectifs de la Politique de la Ville.

Dans ce cadre, la Ville de Paris propose de subventionner 14 associations, ayant déposé 17 projets dont les thématiques d'espaces verts, de nature et de biodiversité à Paris, permettent d'améliorer le cadre de vie et la mobilisation des Parisiennes et Parisiens dans les quartiers populaires. Ces associations et projets sont les suivants :

- Association initiatives rencontres et solidarité 10<sup>e</sup> (AIRES 10<sup>ème</sup>), pour son projet « jardinons dans la rue » (montant : 3 000 euros), qui propose des actions en faveur de l'éducation sociale et d'une solidarité durable dans le 10<sup>ème</sup>, par des actions de jardinage collectif.
- Groupe de diffusion d'informations sur l'environnement (GDIE), pour son projet « + de biodiversité pour mon quartier ! » (13<sup>ème</sup>) (montant : 2 000 euros). Il s'agit de développer des actions de sensibilisation innovantes à destination des résidents d'immeubles à Paris qui se situent en priorité sur des lieux de proximité (pieds d'immeubles, hall intérieur, porche extérieur, espaces verts, jardins partagés, centres sociaux, centres d'animations, lieux de travail, établissements scolaires, parcs.
- La Compagnie à l'Affût, pour son projet de fables bucoliques (13<sup>ème</sup>) (montant : 800 euros). L'idée est de créer, hors les murs au cœur de la cité, dans les jardins partagés et les espaces verts, un spectacle vivant construit à partir de textes tirés de trois recueils de Fantaisies, écrits par un collectif d'auteurs contemporains et sur les thèmes des légumes, des herbes et des petites bestioles des jardins, en s'adaptant aux lieux et au public. Il s'agit de faciliter la réappropriation des espaces verts du quartier et de sensibiliser les habitants à l'écologie et la biodiversité.
- Association Florimont pour son projet « Graine de quatorzien 2019 » (14<sup>ème</sup>) (montant : 1 000 euros). L'objectif est de sensibiliser les habitants de toutes générations à la biodiversité, au climat, à l'eau, à l'alimentation et à la santé à travers les céréales, depuis les semis jusqu'à la fabrication du pain, d'impliquer les acteurs associatifs, éducatifs et économiques, de promouvoir la transmission des savoir-faire et de favoriser le lien social et le tissu de proximité par des actions participatives, des débats et des événements publics.

- Les Parques, pour son projet « Les pt'its héros du quotidien et la super brigade verte » (14<sup>ème</sup>) – (montant : 1 000 euros), dont le but est d'accompagner les enfants en les incitant à devenir acteurs de leur territoire, à en prendre soin et à partager leur motivation, en créant une émulation vis à vis de leurs familles, d'autres jeunes et de leur quartier, par de la formation (zéro waste, récup, développement durable...) et des actions concrètes (nettoyage, végétalisation, art urbain, éditions, vidéo ludiques...)
- Goutte Verte, pour son projet « faire émerger un quartier jardin » donner goût aux métiers verts (18<sup>ème</sup>) (montant 1 000 euros). Il s'agit de créer un maillage jardiné et potager des espaces jardinés de la Goutte d'or en développant des liens avec les collectifs structurés de végétalisation existants, de cerner les besoins divers et de mutualiser les outils (grainothèque, plateforme de broyage). L'idée est d'initier une mini production nourricière et d'impulser auprès des habitants des métiers de proximité en donnant à voir d'autres modèles, d'autres activités utiles au quartier (jardinier.ère, maître composteur...), en formant, animant et en créant du lien social.
- Association O'RIZON, pour son projet « Roots Step » (19<sup>ème</sup>) (montant : 1 000 euros). Ce projet pilote, « Roots Step », en lien avec les partenaires locaux, se déroule en 3 étapes : identifier le lieu, recruter la population cible (12 jeunes et 10 personnes âgées et 5 familles du quartier, dans un espace réservé par le jardin Ver Têtu), former les habitants et aménager la parcelle pour une meilleure appropriation du lieu (fournitures, principes de l'agroécologie, sélection d'espèces végétales) et organiser des rencontres intergénérationnelles valorisantes, par la mise en place d'activités de convivialité. L'objectif est de constituer un espace public de proximité et de partage à travers le jardinage pour embellir l'espace public et de sensibiliser le public à l'écologie et à l'agriculture urbaine.
- Connaître et protéger la nature du Val de Seine (19<sup>ème</sup>), pour son projet « écocitoyenneté au quotidien » (montant : 800 euros). Au sein du quartier Riquet, il s'agit d'organiser un programme de rendez vous mensuels, dans un espace naturel urbain, en proposant des ateliers interactifs avec des thématiques environnementales et citoyennes différentes, afin de former les habitants du quartier au développement durable et citoyen et de contribuer à mettre en place les liens intergénérationnels.
- Débrouille Compagnie pour son projet « Jardin Récup » (19<sup>ème</sup>) (montant : 1 500 euros). Ce projet vise à organiser dans le jardin partagé Héroid des activités telles que les ateliers jardinage enfants ou en famille de février à novembre, de la veille et des permanences pour jardiner, sensibiliser, organiser des réunions d'accompagnement des jardiniers, animer deux ateliers intergénérationnels au jardin. L'objectif est d'intégrer les enfants dans la vie du jardin partagé, de sensibiliser les usagers aux problématiques liées à la culture en ville, d'accompagner les jardiniers aux pratiques de jardinage biologique et de favoriser et développer le lien social.
- La Voie de la Lune, pour son projet « le jardin des passerelles » : constitution d'un jardin potager pédagogique (19<sup>ème</sup>) (montant : 500 euros). Ce projet s'adresse à tous les résidents des territoires concernés, pour les fédérer autour d'un espace de jardin potager et favoriser une dynamique sociale, solidaire et culturelle. Il vise à aménager la parcelle en jardin potager, fabriquer un hôtel à insectes, exploiter la production maraîchère du potager dans les ateliers culinaires, organiser des dégustations, autour de débats en faveur d'une meilleure nutrition et du développement durable, et mettre en place avec les résidents une manifestation culturelle.
- Vergers Urbains, pour quatre projets :

- Le premier concerne le verger partagé de Fleury (20<sup>ème</sup>) (montant : 2 000 euros) et a pour but d'aménager et animer un verger partagé pour et avec les habitants, de les mobiliser et leur permettre une appropriation des espaces publics par leur valorisation participative et l'amélioration de leur cadre de vie, et de dynamiser le quartier pour concourir à son désenclavement.
  - Le second concerne les « ateliers au jardin Chauffournier » (19<sup>ème</sup>) (montant : 1 000 euros). Il s'agit de poursuivre l'activité de jardinage dans la cité Mathurin Moreau auprès des enfants, d'adjoindre de nouveaux participants réguliers, de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et aux cycles de vie des plantes, et d'impliquer des adultes dans l'entretien du jardin.
  - Le troisième relève de l'animation à Charles Hermite (18<sup>ème</sup>) (montant : 500 euros). L'idée est de dynamiser cette partie du territoire en proposant des animations autour du jardinage et de l'environnement, d'accompagner les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie en animant un jardin partagé et de favoriser le lien social intergénérationnel en créant du lien et des rencontres.
  - Enfin, le quatrième relatif au projet « La chapelle Comestible 06 » (18<sup>ème</sup>) (montant : 2 000 euros), vise à accompagner techniquement et en terme d'animation les habitants dans le développement des projets de végétalisation et d'agriculture urbaine, dans le but d'améliorer leur cadre de vie et de faire émerger et de suivre des projets collectifs.
- La Fabrique Documentaire, pour son projet « Ciné-jardin 2019 » (18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>) (montant : 1 000 euros), festival de six projections documentaires sur le thème de l'environnement dans six jardins partagés ; les séances sont précédées d'un buffet participatif convivial et accompagnées d'un atelier de sensibilisation à la réalisation documentaire. L'objectif est d'offrir des soirées festives, culturelles et éducatives aux habitants du quartier, de faire vivre et découvrir les jardins partagés, de sensibiliser à la nature en ville et à l'écologie et d'éduquer les plus jeunes à l'image et au cinéma.
  - Soleil Blaise, pour son projet de jardin partagé (20<sup>ème</sup>) (montant : 1 000 euros). Ce projet vise à créer des ateliers santé-nutrition par la tenue d'un café des Parents et la création d'un groupe de parole, à animer des espaces publics en favorisant lien social et convivialité. Il s'agit de développer, par une pratique partagée, des méthodes de nutrition alliant la question des repas et de l'activité physique, d'informer et conforter les parents dans leur rôle d'éducateur et de développer les liens de proximité.
  - Veni Verdi, pour son projet « Agriculture urbaine au collège Pierre Mendès France » (20<sup>ème</sup>) (montant : 3 000 euros). La ferme urbaine participative, solidaire, partagée, nourricière et pédagogique développée par l'association a pour objectif d'être un terrain pédagogique et d'éducation positive et de contribuer au cadre de vie et à un climat d'apaisement en embellissant les espaces verts. 4 000 m<sup>2</sup> y sont aménagés pour permettre aux collégiens de bénéficier du jardin dans le cadre scolaire et hors scolaire et lors de mesures de responsabilisation. Le but est également de sensibiliser à la biodiversité, de montrer de nouveaux métiers et de créer du lien social.

Par ailleurs, les six projets de trois associations, présentés ci-après dans le cadre de l'Appel à Projets Politique de la Ville, ont été intégrés dans des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs globales qui vous seront présentées lors d'une séance ultérieure.

- Association Archipelia (montant 2000 €). Il s'agit de la promotion de la personne, de l'insertion professionnelle, sociale et culturelle à partir de la participation et de l'implication de chacun, par l'accueil, l'accompagnement des projets collectifs et leur mise en œuvre par la participation des habitants.
- AOCSA la 20<sup>ème</sup> Chaise :
  - Le premier projet (20<sup>ème</sup>) (montant 1000 €) consiste notamment à inclure les habitants dans la gestion de plusieurs jardins collectifs dans le quartier des Amandiers, de les sensibiliser au jardinage ainsi qu'à la permaculture.
  - Le second projet (20<sup>ème</sup>) (montant 1600 €) consiste à créer et animer un rucher à destination des jeunes résidant en zone prioritaire du quartier des Amandiers et à les investir dans l'animation d'un espace collectif. Le but est de leur proposer d'être acteurs d'un projet à vocation économique qui leur permettrait d'autofinancer leurs loisirs, et de les sensibiliser à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.
- Les Amis des Jardins du Ruisseau :
  - Le premier projet (18<sup>ème</sup>) (montant 500 €) propose de faire visiter et découvrir les cinq ruches gérées par deux apiculteurs aux écoles du quartier, par la promenade dans les ruchers ainsi que par l'organisation d'ateliers. Il s'agit de sensibiliser un public de citoyens aux menaces qui pèsent sur l'environnement des insectes pollinisateurs et leur donner des pistes d'actions simples et reproductibles ailleurs pour contribuer à la préservation de cet environnement.
  - Le second projet (18<sup>ème</sup>) (montant 1000 €) vise à créer des ateliers thématiques encadrés par un animateur nature et environnement et une artiste plasticienne qui proposent des approches complémentaires, l'une pédagogique et scientifique, l'autre créative.
  - Le dernier projet (18<sup>ème</sup>) (montant 500 €) propose de faire de la médiation culturelle pour les jeunes, à travers leur participation à des chantiers (mise en place de scène de décor, tenue de stands de restauration) lors des événements culturels et des manifestations artistiques au jardin.

La dépense correspondant à l'ensemble de ces aides, soit 23 100 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de disponibilité des crédits, auxquels seront ajoutés les montants correspondant aux projets conduits par les associations Archipelia, AOCSA la 20<sup>ème</sup> Chaise et les Amis des Jardins du Ruisseau, soit un montant total de 30 200€.

Pour les associations Veni Verdi et Florimont, une convention jointe à la présente délibération fixe les modalités d'octroi de la subvention qui leur est accordée dans le cadre de cet appel à projets.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris